Motion votée à l'unanimité moins trois abstentions par le CS en séance plénière et à l'unanimité par le CS et le CEVU en formation restreinte de l'Université de Nice (le 20 janvier).

Le Conseil Scientifique de l'UNS, réuni en séance plénière le 11 janvier 2010, s'élève contre la fuite en avant du Ministère qui, méprisant le CNESER, vient de transmettre aux établissements la circulaire de « cadrage » des diplômes de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement. Il condamne le refus du gouvernement de dénouer une crise dont il porte seul la responsabilité. Il refuse l'application de cette réforme qui met en péril, en particulier, la formation pédagogique des futurs enseignants, avec toutes les conséquences néfastes que cela implique pour le Service Public d'Education.